

PROJET CLUB 2010/2015



Préambule :

L'objectif stratégique du BHB 18 : devenir un acteur incontournable du développement sportif local avec comme vecteur le Handball.

La ligne directrice du Conseil d'Administration est une alliance entre le fonctionnement associatif et la convivialité qui permettra d'atteindre les points marquants de la stratégie de développement.

Notre devoir de réussite se définit par :

- Une politique orientée vers la formation de haut niveau sur la grande région de Bourges.
- Une formation de la jeune joueuse et du jeune joueur avec un renforcement des relations avec le milieu scolaire.
- Une politique de découverte de l'activité Handball et d'accessibilité à la pratique sportive au plus grand nombre.
- Une organisation efficace et structurée nous permettant d'atteindre la réussite de notre projet sportif avec rigueur.

La convivialité, le respect et l'épanouissement des femmes et des hommes sont des valeurs qui guident notre travail dans le BHB 18 ; chacun doit prendre sa part effective dans son fonctionnement et renforcer notre démarche qui cultive la citoyenneté par le sport.

Les Axes de développement :

A. Axe1 : Faire du BHB18, un club de dimension régionale

Le Bourges Handball 18, dans son développement actuel doit devenir un club phare du département, autant par le nombre de licenciés (avoir plus de 200 licenciés chaque année) que sur le plan sportif au travers de ses résultats (les équipes seniors et les équipes espoirs jeunes.)

Mais sa volonté est d'élargir son rayonnement d'action en devenant au près de la ligue un club référent dans le sud du territoire régional sur la filière masculine et féminine.

C'est dans cet esprit que chaque action du projet doit porter ses fruits pour que le Bourges Handball 18 devienne un acteur fort et incontournable du paysage régional de la Ligue du Centre de Handball.

B. Axe2 : Faire du BHB18, un partenaire du milieu scolaire

Le Bourges Handball 18 se positionne depuis de nombreuses années comme un acteur fort et partenaire de l'éducation nationale. Cependant, ses interventions doivent se redéployer et être cohérentes par rapport à ses territoires d'animation.

Ainsi, l'association souhaite intervenir sur les écoles de quartier dont la carte scolaire est dépendante des collèges St Exupéry et Jean Renoir. Ce sont donc une dizaine d'écoles qui peuvent être sensibilisées à la découverte du Handball et les deux collèges pour une pratique éducative et compétitive grâce à la création de sections sportives.

C. Axe3 : faire du BHB18, un club prestataire de services

Le Bourges Handball 18 a comme objectif de proposer pendant les vacances scolaires des stages à la fois pour ses licenciés et pour l'ensemble des jeunes de la ville :

- 1) Stage d'entraînement compétitif avec des moments de détente (piscine, vélo...) pour les licenciés.
- 2) Stage multi-activités sur les jeunes de la ville pendant les vacances d'été.

De plus, l'association souhaite positionner son éducateur sur les différents dispositifs Jeunesse et Sports pour permettre la pratique du handball en dehors de ses territoires d'action et ainsi aider à la pérennisation du poste.

PLAN

I. Conseil d'administration et organisation interne.

A Le conseil d'administration :

1. Le pôle technique :
2. Le pôle vie du club :
3. Le pôle relation extérieure :
4. Le pôle festivités :

B Les différents post de dirigeants du HBH:

1. Le responsable de pôle :
2. Le responsable de commission :
3. Le membre de commission :

II. POLE TECHNIQUE

1. Filière garçon
2. Filière fille
3. Projet -12 ans découverte du handball
4. Projet arbitre
5. Projet jeunes arbitres
6. Projet hand-ensemble
7. Projet équipe loisir

III. POLE VIE DU CLUB

A Commission Medico-social

B Commission conseil des jeunes

C Projet hand-ensemble

D Commission des parents d'équipes

IV. POLE RELATIONS EXTERIEURES

A Commission partenariat

B Commission communication

V. POLE FESTIVITE

A Commission festivités.

I. Conseil d'administration et organisation interne.

La structure et la gestion du club sont régies par les statuts déposés en préfecture selon la loi en vigueur régissant les associations 1901. Voici la ligne directrice de l'organisation du club pour mettre en place le projet du club 10/15.

Afin de pouvoir mettre en place le projet suivant, le BHB18 souhaite s'organiser de la façon suivante.

A. Le conseil d'administration :

Le conseil d'administration est composé de 18 membres élus lors de l'assemblée générale du club. Il se réunit à la demande du président au minimum 3 fois par ans (en accord avec les statuts et règlement).

Les élus au conseil d'administration élisent un bureau directeur, composé d'un(e) président(e), d'un vice président, d'un(e) secrétaire, d'un(e) trésorier et choisissent un(e) directeur technique .

Chaque responsable de pôle sera membre du bureau directeur, il représentera tout son pôle d'activités au sein du bureau directeur et il sera membre de droit de chaque commission de son pôle. Chaque pôle s'organise en commissions composées d'un élu responsable de l'organisation de cette commission, de tout membre du C.A qui le souhaite et de tout membre non élu autorisé par le responsable de pôle. Le responsable de pôle devra communiquer au bureau directeur la composition de ses commissions avant la reprise de la saison et signaler tout changement. Chaque pôle devrait idéalement être composé de 4 élus afin d'assurer au mieux la légitimité de chaque commission.

1. Le pôle technique :

Il est sous la responsabilité du Directeur technique. Il gère toute l'organisation de l'activité handball, et les décisions techniques la concernant. Elle se compose de deux commissions : la commission technique et de la commission arbitrage.

La commission technique : sous la responsabilité du directeur technique (assisté s'il le souhaite d'un ou deux élus chargés d'une de nos deux filières) elle se compose de l'ensemble des entraîneurs qualifiés du club, des entraîneurs en cours de formation, des entraîneurs non diplômés et des employés du club.

La commission arbitrage et JA : sous la responsabilité d'un arbitre qualifié du club, elle se compose de tous les arbitres du club. Le responsable de cette commission est en charge de la politique de formation des jeunes arbitres du club et veille à la mise en place du projet jeune arbitre du projet du club 10/15.(cf page)

2. Le pôle vie du club :

Il est sous la responsabilité du responsable pôle vie du club. Il regroupe quatre commissions :

- la commission médico-sociale : (cf projet médico-social page)

- la commission conseil des jeunes : (cf projet-conseil des jeunes page)
- la commission des parrains des équipes jeunes : elle rassemble les parrains des équipes. Elle est sous la responsabilité de l' élu du C.A chargé de la nomination et de la formation des parrains de chaque équipe (cf projet des parrains d'équipes)
- la commission hand-ensemble : elle est sous la responsabilité du responsable du projet hand ensemble. Le médecin est membre de droit de cette commission.

3. Le pôle relations extérieures :

Sous la responsabilité d'un élu du conseil d'administration chargé de la gestion de ce pôle.

Il est composé de trois commissions :

La commission partenariat : (cf projet partenariat)

La commission relation publique : (cf à développer ultérieurement)

La commission communication : responsable des parutions du BHB18.(à développer ultérieurement)

4. Le pôle festivités :

En charge de l'organisation des projets de fêtes du club et des événementiels. (cf projet de la commission festivités, commission événementiels)

B. Les différents postes de dirigeants du BHB:

1. Le responsable de pôle :

Il représente au sein du bureau directeur les activités de son pôle. Il possède un pouvoir de délégation du bureau directeur pour organiser la vie de celui ci et pour mener à bien le projet du club .Il est membre de droit de chacune des commissions de son pôle. Aucune décision des commissions de son pôle ne peuvent être mise en application sans qu'il en soit préalablement averti . Il peut y faire opposition s'il estime qu'elles sont contraires au projet du club et à ses valeurs. Les décisions seront alors suspendues jusqu'à la prochaine réunion du bureau directeur.

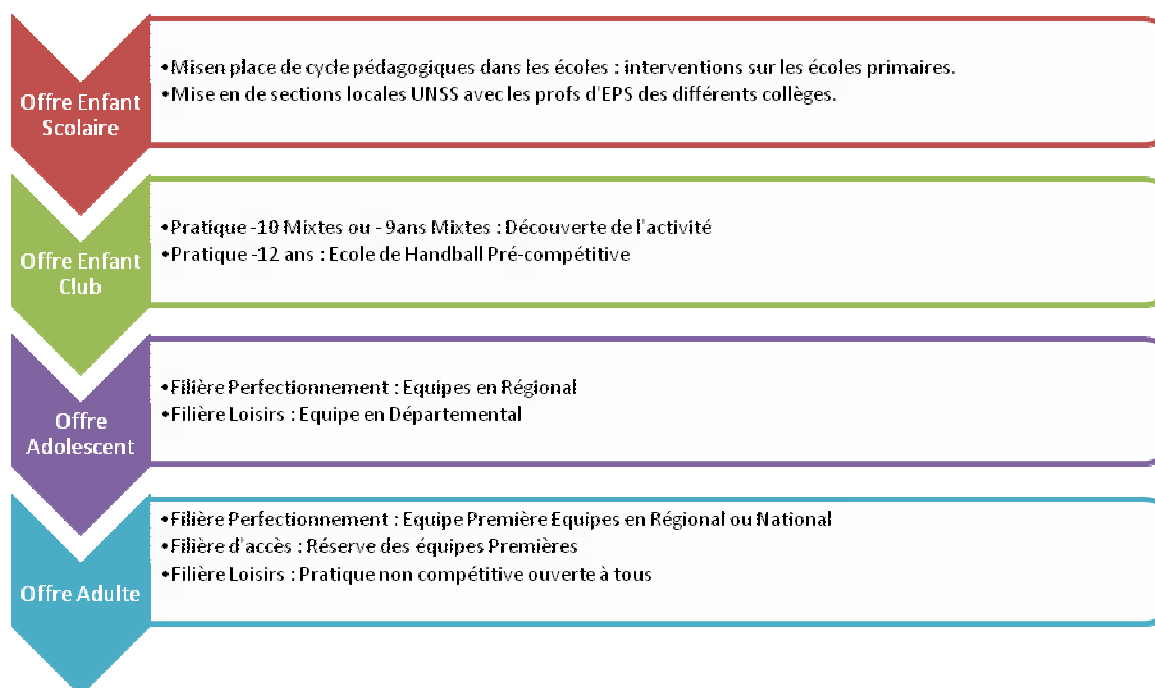
2. Le responsable de commission :

Il organise et anime la vie de la commission. Il est en charge des convocations et des ordres du jour. Il est responsable de la rédaction des procès-verbaux de chacune des réunions de sa commission (transmises au bureau directeur et soumises à son approbation).

3. Le membre de commission :

Les membres des commissions sont choisis en raison de leur compétences dans le domaine considéré après validation du conseil d'administration. Il participe à la vie de la commission et à l'organisation de ses projets.

II. Pole technique



Le Bourges Handball 18 se veut être un club de Handball représenté sur l'ensemble de l'agglomération et répondant à l'ensemble de la demande actuelle de ses pratiquants.

L'objectif est de faire entrer les jeunes dans la pratique Handball dès les catégories -9 ans et -12 ans. En fonction de ses capacités il pourra choisir son parcours orienté soit sur la filière compétitive soit sur la filière loisirs. Il pourra passer de l'une à l'autre en fonction de son niveau de jeu et de son intégration dans les différents collectifs.

Pour cela, le BHB18 veut essayer de créer des liens privilégiés avec les enseignants d'EPS de l'agglomération de Bourges afin de promouvoir notre club et le handball au sein des collèges et lycées. Ceci permettra d'alimenter nos différentes filières masculines et féminines.

D'autre part, le BHB18 souhaite obtenir l'adhésion des parents aux projets des équipes et un investissement de leur part dans la vie de l'équipe (lavage des maillots, assurer les déplacements lors des matchs à l'extérieur....). En relation avec la commission des Parrains/Marraines, chaque collectif définira les rôles et tâches de chacun en début d'année.

1. Filière Perfectionnement :

Présentation :

Le BHB18 souhaite se doter d'une filière masculine et féminine capable de pérenniser ses deux équipes seniors (une équipe régionale et une réserve départementale). Pour cela le BHB18 proposera un niveau de jeu régional dans chaque catégorie. La mise en place de projets de jeu adaptés dans chaque catégorie, sera sous la responsabilité de la commission technique. L'objectif premier de chaque entraîneur -12 -14 -16 garçons du club sera d'assurer l'acquisition des savoirs faire individuels et collectifs fixés comme objectifs par le directeur technique.

Afin d'assurer au mieux la pérennité des équipes seniors, le projet de jeu des -18 ans G ou -17 ans F sera inspiré de celui des équipes seniors. Des stages pendant les vacances scolaires seront mis en place le plus régulièrement possible pour augmenter le niveau de savoir-faire de chaque jeune. Pour permettre une meilleure continuité de la formation et éviter les mutations des jeunes durant l'été, les jeunes intégreront (un entraînement par semaine) le collectif qu'ils rejoindront l'année suivante.

Objectifs:

<u>FILIÈRE MASCULINE</u>		
Catégorie	Régional	Départemental
Seniors	Maintenir l'équipe en Régional Atteindre le niveau Prénational et le pérenniser	Maintenir de manière quantitative une équipe chaque année. Faire accéder l'équipe par la suite en Honneur régional (R 3)
-18 ans	Pérenniser l'équipe en -18 ans Régional	Créer une équipe Réserve
-16 ans	Créer une équipe en Régional	Augmenter le nombre de licenciés
-14 ans	Créer une équipe en Régional	Augmenter le nombre de licenciés
-12 ans	Participer au Tour Régional	Engager deux équipes en Championnats Départementaux

FILIERE FÉMININE		
Catégorie	Régional	Départemental
Seniors	Maintenir l'équipe en Régional Maintenir le niveau Prénational et le pérenniser	Maintenir de manière quantitative une équipe chaque année.
-17 ans	Participation au Championnat Régional tous les ans	Créer une équipe réserve
-14 ans	Participation au Championnat Régional tous les ans	Créer une équipe réserve Augmenter le nombre de licenciés
-12 ans	Participer au Tour Régional	Engager deux équipes en Championnats Départementaux

2. Filière Découverte et Loisirs :

Découverte Enfants :

Le but de cette catégorie est d'offrir à tous les jeunes enfants, de tous niveaux la pratique du handball, en partant de la découverte pour tendre vers la compétition.

Les valeurs que l'ont veut inculquer dans cette catégorie sont :

- Le gout de la compétition
- L'assiduité et le sérieux aux entraînements
- La ponctualité
- Le respect de soi même, des autres, des règles, du matériel

Le projet de formation est de :

- Permettre au joueur de découvrir son corps et son espace.
- Acquérir les qualités motrices indispensables au sport.
- Permettre au joueur de passer d'un mode de jeu individuel à un mode de jeu collectif dans toutes les phases de jeu du handball.

Pour parvenir à ces objectifs, l'équipe technique -12 ans se propose de mettre en place :

- Le projet « viens jouer et encourager les grands »
- Organiser des sorties de groupe
- Organiser des regroupements avec les équipes -12 ans des alentours de bourges pendant les vacances
- Mettre en place des partenariats avec les professeurs EPS de l'UNSS

Loisirs jeunes :

Cette offre correspondra aux équipes « réserves jeunes » évoluant en championnat départemental. Elle permettra pour les jeunes commençant une pratique tardive d'intégrer progressivement les savoirs- faire Handball. D'autre part ces équipes ont pour objectif d'alimenter les équipes seniors 2.

Loisirs adultes :

L'équipe loisirs propose à des adultes en mixité (supérieur à 17 ans), une activité sportive hebdomadaire hors vacances autour du Handball. Cette activité ouverte à tout membre licencié loisir sera développée dans un esprit de convivialité et de respect de chacun.

3. Projet d'intervention dans les écoles

L'objectif est de sensibiliser un maximum de jeunes dans les écoles dans le sud de l'agglomération (cycles 3, CE2, CM1 et CM2, correspondant à la catégorie -12 ans) et aux collèges. Ces interventions permettent de faire découvrir le handball aux plus grands nombres de jeunes et de permettre à ceux qu'ils le souhaitent de venir rejoindre le club pour une pratique compétitive.

Objectifs :

1. Avoir un groupe d'écoles où nous intervenons chaque année

(Jules Ferry, Camille Claudel, Pijolins, Nicolas Leblanc, Jean Macé, Barbés, Trouy)

2. Avoir une rotation sur d'autres écoles sur des plans d'interventions sur deux années, Plaimpied, St just, Aéroport, ... afin d'agrandir notre secteur d'intervention.
3. Intervenir dans les écoles privées (St Dominique, Notre Dame, et St Guillaume)
4. Pérenniser le tournoi inter-école, et y faire venir un maximum d'écoles
5. Intervenir auprès de l'UNSS des collèges de Jean Renoir et St-Exupéry

La continuité de nos interventions entre école primaire et collège doit nous permettre d'attirer le plus grand nombre de jeunes vers la pratique en club de ce sport.

4. Projet arbitre

Le BHB18 doit s'assurer un nombre d'arbitres qualifiés suffisant pour assurer toutes ses impositions. Idéalement toutes les équipes devraient proposer un binôme d'arbitre capable d'assurer les impositions de son équipe. En cas de non respect des impositions, l'équipe n'ayant pas rempli son quota se verra sanctionner par le conseil d'administration. Le Club prendra en charge tous les frais de formations des arbitres (déplacements et hébergements). Il veillera également au renouvellement des chemises d'arbitres mises à disposition des arbitres au gymnase.

5. Projet jeunes arbitres

Le BHB18 a pour volonté de stabiliser sa filière de formation des jeunes arbitres. Il se doit d'assurer sa propre détection de jeunes arbitres afin d'assurer les arbitrages du week-end. Le club se fixe comme objectif que tous les matchs de jeunes soient arbitrés par des jeunes arbitres. Il devra trouver de nouveaux référents pour encadrer ses JA le weekend.

Le club devra continuer d'assurer l'accompagnement des jeunes arbitres détectés et en formation départementale, régionale ou fédérale. Il fournira aux jeunes arbitres le matériel nécessaire pour arbitrer, sous forme de prêt de matériel à replacer dans le local une fois lavé (l'entretien de ce matériel sera sous la responsabilité des employés). L'organisation des désignations sera effectuée sur

la base du bénévolat, en respectant au maximum les impératifs scolaires et familiaux des jeunes arbitres par les employés après validation du directeur technique. Afin d'améliorer cette organisation, un mail résumant les désignations, horaires et lieux des matchs devra être envoyé à tous, entraîneurs et les jeunes arbitres ainsi qu'une copie au directeur technique, le vendredi soir au plus tard.

Le club se fixe comme objectif de présenter pour chaque génération un binôme filles et un binôme garçons lors des détectations.

La protection des jeunes arbitres est une priorité des dirigeants du club. Tous les membres du club devront respecter leurs décisions et accepter leur statut d'apprentis. Tout manque de respect envers l'intégrité morale ou physique d'un des jeunes arbitres devra être rapporté au responsable de formation et au directeur technique. Tout incident mêlant un jeune arbitre et un adulte licencié du club sera transmis au conseil d'administration.

La formation et le suivi des jeunes arbitres sont placés sous la tutelle de la commission technique et de son directeur. Les objectifs annuels seront placés en annexe pour chaque saison.

Objectifs :

- présenter au comité du club un binôme filles et garçons par an.
- faire arbitrer les matchs de jeunes par des jeunes
- stabiliser notre formation filière de formation
- protéger nos jeunes arbitres

III. POLE VIE DU CLUB

A. Commission Medico sociale

Le Handball est considéré par le Ministère de la Santé et des Sports, comme un « sport propre ». Le BHB18 en accord avec les valeurs de la fédération française de handball s'engage à lutter contre le dopage. Aucun comportement illicite, (prise ou trafic de stupéfiants) ne sera toléré.

Le BHB18 s'engage à assurer la formation des entraîneurs, afin que ceux ci soient en mesure d'assurer la prévention des blessures (échauffement , étirement cf conseil FFHB <http://www.ff-handball.org/metiers-du-handball/medical/sante-du-handballeur>).

La présence d'un médecin au sein du conseil d'administration confirme la volonté du BHB18 de placer la santé des joueurs et joueuses au cœur de ses priorités. Le médecin élu et le réseau de professionnels de santé sont à disposition des entraîneurs et des licenciés pour tout conseil ou avis médical. Le BHB18 s'engage à créer une commission médicale et compléter son réseau afin de fournir aux joueurs(ses) une possibilité de suivi médical du sportif de meilleure qualité. Cette même commission composée de tous les professionnels qualifiés et élus volontaires ,constituera un groupe de réflexion et de décision pour faire face aux problèmes médicaux et sociaux pouvant être rencontrés à travers la vie du club. Cette commission devra être composée du président, du médecin élu(*membres de droit*), de professionnels de santé après accord du bureau directeur et des élus du C.A

A travers la formation de ses entraîneurs et son projet Hand-ensemble. Le BHB18 souhaite proposer à tous une activité physique adaptée autour du handball, dans le respect de son intégrité physique et morale.

Objectifs :

- mettre en place cette commission
- proposer aux entraîneurs, joueurs et dirigeants un ensemble de professionnels de santé sensibilisé au handball et disponible pour répondre aux questions médicosociales rencontrées lors de la vie du club.

B. Commission conseil des jeunes

Le BHB18 permet à ses jeunes licenciés de suivre des formations d'arbitres, d'entraîneurs en plus de leur formation de joueurs et le tout en parallèle de leurs formations scolaires. Le bhb18 souhaite la création d'une structure qui permettra de les encadrer dans la globalité de leurs formations, de les écouter et de les aider à monter leurs projets personnels en s'adaptant à leur projet scolaire. Le handball doit être une activité extra scolaire, et les responsables du club doivent veiller à ce qu'aucun jeune n'ait à choisir entre le handball et les études. Le BHB18 fait le choix de proposer dans la mesure du possible une activité adaptée aux impératifs scolaires.

Le BHB 18 est conscient que les valeurs associatives (solidarité ,entraide, démocratie, respect des autres), le respect des engagements pris en début de saison et les responsabilités prises à travers

l'activité du handball (au sein d'une équipe ou du club) contribue au développement personnel de chaque jeune.

Le BHB18 souhaite mettre en place un conseil des jeunes pour leur permettre de s'exprimer et de monter leurs propres projets. Ce conseil des jeunes sera sous la responsabilité du conseiller des jeunes et d'un élu du CA.

Tout licencié pourra être membre votant de ce conseil. Lors de la dernière réunion du conseil de la saison, les membres présents éliront leur Bureau Jeunes pour saison suivante . Le bureau prendra fonction au premier septembre. Le bureau devra être composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire âgé de 15 ans minimum lors de la prise de fonction. Le président, le trésorier ,l'élu du CA chargé du conseil des jeunes et les conseillers de jeunes seront membres de droit de ce Bureau des jeunes. Ils disposent d'un droit de vote et de réserve concernant toute décision prise par ce conseil des jeunes. Ils seront les garants des valeurs du club.

➤ **Les missions du conseil des jeunes :**

- rassembler tous les jeunes qui s'investissent dans la vie du club,
- guider les jeunes dans leurs formations,
- donner un lieu d'expression et d'échange pour la réalisation de projet.

➤ **Les missions des conseillers des jeunes :**

- animer les réunions du conseil des jeunes
- être le principal interlocuteur des jeunes
- être l'intermédiaire entre les jeunes et les formateurs/dirigeants
- guider la réalisation des projets
- être garant des valeurs du BHB18

C. Commission vie des équipes

Pour une meilleure organisation des collectifs , les entraîneurs sont secondés par des parrains/marraines s'occupant du côté « vie pratique du collectif». L'encadrement technique reste sous la responsabilité de l'entraîneur.

Ces personnes doivent être, de préférence ,licenciés. Leur comportement discret, leur neutralité doivent refléter les valeurs du BHB18 en déplacement et à domicile. Ces personnes sont choisies par l'entraîneur et en fonction des personnes se présentant.

Leur mission se décline sous 5 axes :

- 1/ tâches annexes (gestion du lavage maillots, des goûters et déplacements).

2/ support technique (remplir la feuille de match et feuille d'évaluation).

3/ support logistique (remettre aux parents les feuilles de déplacement).

4/ médiation dans l'équipe (respect des valeurs du BHB18).

5/ sélection du joueur du trimestre.

D. Projet hand-ensemble

Le BHB18 souhaite par ce projet ouvrir l'activité handball au plus grand nombres. L'objectif est de proposer la pratique du handball aux personnes à mobilité réduite (après accord médical cf réglementation handisport). Dans un premier temps cette activité aura pour but de faire naitre au sein du club l'acceptation de la différence. La mise en place la 1re année de l'activité passera par l'acquisition ou la location du matériel nécessaire à la pratique de cette forme de handball.

Les échanges se feront de façon ponctuelle, afin de faire partager ces nouvelles valeurs au plus grands nombres de nos licenciés puis le club essayera de tendre vers la création d'une équipe fixe s'entraînent une fois semaine.

Pour réaliser ces objectifs la section fera appel :

- au pôle national sport et handicap
- aux responsables Hand-ensemble de la fédération
- au comité régional handisport
- au conseil général et régional
- au partenaire privé

L'équipe Hand-ensemble du club contactera les différentes institutions publiques pouvant apporté leurs soutient à la création de ce projet.

IV. POLE RELATIONS EXTÉRIEURES

A. Commission partenariat

Avant-propos :

Notre activité tournée vers la pratique de sport de haut niveau nécessite une volonté de réussite de la part des différents partenaires (institutionnels et économiques). Le passage de relais entre une majorité de financements publics et des financements privés est une obligation.

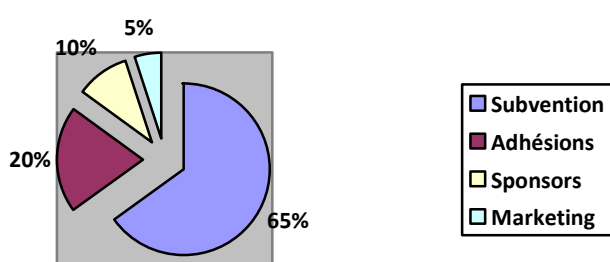
Objet :

La commission « partenariats » prend en charge le développement des recettes sponsoring et mécénat du club en vendant l'image véhiculée par le BHB18. Elle se charge de la mise en place de la boutique du club et de sa gestion en proposant aux membres du club des produits adaptés au HandBall.

Objectifs :

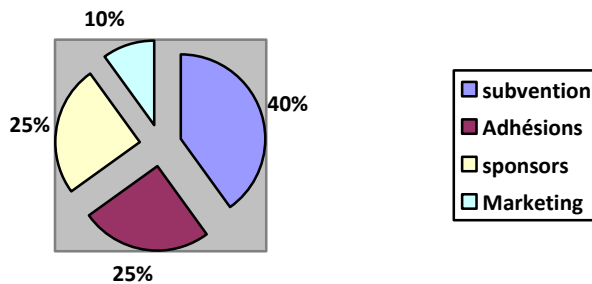
Le budget de fonctionnement du club est en moyenne de 80 000 €. L'évolution programmée du club, tant au niveau qualitatif (équipes de niveau régional et national) que quantitatif (évolution du nombre de licenciés) va faire progresser ce budget au-delà de 100 000 €.

La répartition des recettes du club se matérialise ainsi :



La part prépondérante du budget « subvention » est de plus en plus fragilisée par la non-implication des institutionnels dans les associations sportives. Cette orientation structurelle des organismes dans le sport devient un facteur de risques dans la pérennité du BHB18.

De ce fait, l'objectif de la commission partenariats est de faire évoluer les contributions des autres facteurs de recettes dans les 3 années qui viennent :



Les adhésions dépendent de la dynamique sportive et de l'image positive dégagée par le club.

Les deux axes de développement privilégiés par la commission partenariats sont le sponsoring et le Marketing (boutiques, opérations de communication ciblées, tournois).

Moyens :

- *Humains* : l'orientation de l'activité d'un employé dans l'effectif salarié du Club va permettre d'organiser cette activité de manière plus structurée, mais surtout de manière plus efficace du fait de sa disponibilité et de sa formation commerciale.
- *Techniques* : cette structuration va nous permettre de balayer tous les champs possibles du mécénat déjà initié :
 - Les « grands comptes » : banques, grande distribution, et grosses entreprises industrielles.
 - Le fichier des sponsors anciens sera réactivé.
 - Le réseau des 200 adhérents sera activé pour repérer des donateurs « amis ».

- Et surtout , un élément important de la communication du club avait été délaissé , faute de moyens humains, le suivi étroit de nos sponsors par des invitations multiples et variées, des informations privilégiées sur les résultats de « leurs équipes ».
- *Stratégiques* : la ligne de conduite de ces opérations n'exclut aucune possibilité, mais l'orientation est faite vers du sponsoring de moyenne durée (contrats de 2 à 3 ans) pour nous permettre d'avoir une visibilité sur les années futures ; la mise à contribution d'étudiants pour des opérations de phoning, ou de faisabilité de nouvelles actions sera mise en place, par exemple une « carte privative BHB18 » pour bénéficier de réductions auprès des commerçants de Bourges...

La vie de la commission partenariats nécessitera la contribution de tous les administrateurs et la participation de tous les adhérents du BHB18. L'investissement de tous sera nécessaire afin de consolider l'avenir financier du club. L'organisation de cette commission est à même aujourd'hui de mettre en place des opérations suivies de marketing opérationnel, pour pérenniser les recettes du Club et accentuer notre communication auprès des entreprises, mais également de conforter auprès des institutionnels notre image d'acteur incontournable dans le sport régional.

B. Commission communication

(Projet à établir ultérieurement)

V. POLE FESTIVITÉ

A. Commission festivités.

La commission festivités est chargée d'organiser les évènements festifs du club.

Ces évènements sont les suivants :

- Soirée d'automne
- Pot de la photo du club
- Galette
- Soirée de printemps
- Soirée de l'AG

La commission est également chargée de la mise en place de la buvette lors des matchs à domicile en fonction de l'évolution des structures. La commission recherche les lieux, définit les dates, en concertation avec la commission sportive avant la saison. Elle définit l'organisation des soirées : menus, tarifs, ... lors de ses réunions préparatoires. Elle s'appuie sur les employés du club, et les entraîneurs pour réaliser et distribuer les coupons d'invitations, et les affiches. Les employés sont chargés de la récupération des coupons, et des paiements qu'ils transmettent au responsable de la commission. La commission ne disposant pas de budget propre, le club émet des chèques pour les cautions de salles, paiement de denrées,... À l'issue de chaque soirée, la commission « rembourse » le club du montant des chèques émis. Le président de la commission fournit au trésorier du club un bilan chiffré après chaque manifestation. Le bilan annuel se doit d'être équilibré, les recettes (repas, bar) devant équilibrer les dépenses (salle, nourriture, boissons, animations, achats divers)..

B. Commission événementielle.

(organisation variable en fonction des projets événementiels dont elle a la charge)



A nous de jouer

.....

Ce document reste la propriété exclusive du BHB18. Le président reste détenteur de la version original de ce document.